Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-938417060-20260321-DELIB2026_024B-DE

Val d'Arguenon

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Maxime LEBORGNE, Maire.

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Philippe PLARD, Pascale LEMEE, Vincent CHESNAIS, Aurélie RABAROT, Bernard CHRETIEN, Isabelle JOUFFE, Mickaël SEGUIN, Loïc REVEL, Christian GUILBERT, Michel RAFFRAY, Pierric LORY, Daniel LEVEQUE, Christian EON, Laurence VERHAEGHE, Aurélie NICOLAS, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Armelle ROUXEL, Justine BELLENGER, Laëtitia LE BELLEGUY, Marylène MIZOULE, Hugues JOSSELIN, Dominique LEBARBIER, Céline SION et Antoine WIECKOWSKI, *formant la majorité des membres en exercice.*

Etait excusée : Françoise LE ROUILLE *(ayant donné pouvoir à Bernard CHRETIEN)*

Secrétaire de séance : Laëtitia LE BELLEGUY

DELIBERATION 024/2026 : ELECTION DU MAIRE, FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS, ELECTION DES ADJOINTS ET ELECTION DES MAIRES DELEGUES

Le Procès-verbal de l'élection du Maire, des Adjoints et des Maires délégués de Pluduno et de Pléven est joint en annexe à la présente délibération.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Maxime LEBORGNE

MAIRIE de VAL-D'ARGUENON (Côtes-d'Armor)